

# TRACES<sup>60</sup> DE MÉMOIRE

 **bpast**  
PB-PP | B 19464  
BELGIE(N) - BELGIQUE

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE  
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

APRIL - MEI - JUNI 2026



Postface (p. 2)

Actualité (p. 3)  
L'ART POSTCOLONIAL  
QUATRIÈME PARTIE

Auschwitz (p. 6)  
LE CAS DE  
HANS STOSBERG

No Comment (p. 10)

Approfondissement (p. 11)  
LA FIN DES  
EMPIRES COLONIAUX

Biblio (p. 17)

Interrogation (p. 18)  
MÉMOIRES EN TENSION

Fiche pédagogique (p. 21)

Il y a un siècle (p. 22)

Le saviez-vous ? (p. 24)  
LE COLONIALISME  
N'EST PAS MORT

Réflexion (p. 26)  
LES HÉRITAGES COLONIAUX :  
PEUT-ON VRAIMENT  
« TOURNER LA PAGE » ?



## DÉCOLONISATION ET NEOCOLONIALISME

APRÈS LECTURE, MERCI DE  
ME PASSER À VOS COLLÈGUES

# Chère lectrice Cher lecteur

Une nouvelle année scolaire touche à sa fin. Le thème abordé cette année, le colonialisme, s'inscrit dans une double approche.

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz souhaite traiter des thèmes plus larges qui, à première vue, semblent éloignés du génocide juif. Comme en témoignent les quatre numéros, le fait d'évoquer le colonialisme met en lumière une problématique plus vaste. Dans ces numéros, nous avons cherché à attirer l'attention sur le (dé)colonialisme ; il ne s'agit pas d'un phénomène qui appartient uniquement à la modernité.

Comme le veut la tradition annuelle, un autre thème (« l'art ») sera développé en quatre numéros au cours de la prochaine année scolaire. Ce thème sera réparti sur quatre numéros. Ils seront présentés en détail dans le prochain numéro, qui paraîtra en septembre 2026.

Permettez-nous de conclure la postface de cette année scolaire 2025-2026 par des remerciements à l'un de nos fidèles collaborateurs. Après avoir travaillé pendant 14 ans au sein de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, Georges Boschloos prend sa retraite. Au cours de ces nombreuses années, nous avons eu le privilège de côtoyer une personne qui a choisi son métier par conviction. De multiples projets pédagogiques ont vu le jour grâce à Georges. L'un de ses grands mérites est le développement du volet artistique au sein de nos activités. Pendant des années, il a été secrétaire de rédaction du bulletin pédagogique *Traces de Mémoire*, un flambeau qui est désormais transmis à notre nouvelle collègue Line Maes.

Georges, merci pour ton engagement durant toutes ces années. Bonne continuation !

**Johan Puttemans**  
**Frédéric Crahay**  
Rédaction en chef  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

# UNE MISE EN FORME DES CRITIQUES ET DES QUESTIONNEMENTS L'ART POSTCOLONIAL

Quatrième partie



© Alexis Peskine/October Gallery, London

« L'histoire de l'Europe ne se limite pas aux frontières de l'Europe... la question de l'Europe est une question mondiale »

Achille Mbembe (1957)

17 avril 2026-14 mars 2027 : La Maison de l'histoire européenne explore l'héritage colonial de l'Europe dans sa nouvelle exposition temporaire « **Postcolonial ?** ». Celle-ci évoque d'abord les fondements structurels du colonialisme européen. Elle invite ensuite à réfléchir à la manière dont l'histoire coloniale continue de façonner la société actuelle.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir colonial a semblé s'effondrer. De 1945 à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plus de 80 colonies se sont affranchies de la domination européenne et ont déclaré leur indépendance. Après des décennies, voire des siècles, de résistance à une oppression brutale, leurs victoires paraissent marquer une rupture décisive avec le passé. Mais les apparences peuvent être trom-

peuses.

Comment la matrice coloniale du pouvoir – les idées, les événements, les inégalités et les injustices nées du colonialisme – continue-t-elle de façonner le monde contemporain ?

La Maison de l'histoire européenne, inaugurée en 2017, a pour mission et responsabilité de se pencher sur le passé du continent.

Nos installations actuelles n'évo-

quent pas suffisamment les répercussions persistantes du colonialisme. Elles négligent les voix de celles et ceux qui ont souffert de la violence coloniale et y ont résisté.

Cette exposition marque le début d'un projet, mené par notre équipe, visant à remédier à ce manque. Elle servira de catalyseur pour réviser l'ensemble des installations du musée.

**L'exposition est divisée en quatre parties :**

1. *Les fondements structurels du colonialisme européen depuis les années 1400 jusqu'en 1945.*

Quelles sont les caractéristiques structurelles qui définissent le colonialisme ? Si chaque épisode de colonisation européenne a sa propre histoire, tous partagent des caractéristiques communes. Avoir conscience de ces caractéristiques et d'autres aspects systémiques du colonialisme, tels que le déplacement forcé des populations autochtones, permet de les percevoir dans le monde d'aujourd'hui.

2. *La fin de l'empire ?*

Comment les Européens ont-ils conservé leur pouvoir alors que leurs empires s'effondraient ? En 1945, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était en ruines et son pouvoir s'effondrait. Après avoir combattu pour vaincre le nazisme et le fascisme, les nations alliées pouvaient-elles encore défendre le colonialisme ? Pour les peuples colonisés, un changement radical semblait possible.

3. *Entre indépendance et véritable liberté*

À partir de la fin des années 1950, le mouvement de la décolonisation s'est accéléré.

Rien qu'en 1960, 17 colonies africaines ont accédé à l'indépendance. Ce furent des moments exceptionnels de triomphe, d'espoir et de fierté.

Mais pour bon nombre, l'euphorie a été de courte durée.

4. *Et maintenant ?*

Affronter le passé colonial de l'Europe, c'est voir ses traces partout aujourd'hui.

Pourtant, partout où il y a de l'injustice, il y a de la résistance. En Europe et au-delà, d'innombrables personnes s'engagent en faveur du changement et prennent leurs responsabilités au sein de leurs communautés.

Ils nous invitent à repenser la notion d'identité européenne, à considérer honnêtement la place de l'Europe dans le monde et à imaginer de nouvelles façons d'être et de vivre ensemble.

Botanist Kid (Boy) ou Enfant au globe postcolonial, 2024, CBE RA Yinka Shonibare (né en 1962) © Yinka Shonibare CBE RA



Robe coloniale, 2008, Susan Stockwell (née en 1962) © Susan Stockwell





Luzia Inglês Van-Dúnem (membre du Mouvement populaire de libération de l'Angola), 1968  
© Augusta Conchiglia 1968



Baga Nimba (Or), 2019, Niyi Olagunju (né en 1981)  
© Niyi Olagunju

### L'exposition en quatre langues :

Anglais, Néerlandais, Allemand, Français.

### 8 Histoires personnelles

qui explorent l'influence du colonialisme sur les individus :

#### **Uazuvara Ewald Kapombo Katjivena**

Les leçons d'humanité d'un survivant du génocide.

#### **Sabrina Tirvengadam**

Retracer l'identité grâce aux archives et à l'IA.

#### **Yves Abibou**

Une lutte pour la reconnaissance d'un massacre.

#### **Leah Latumaerissa**

Une promesse non tenue du gouvernement néerlandais.

### **Zohra Opoku**

Réunir la famille grâce à l'art.

### **Ilda Vaz**

La musique devient un outil de guérison et de résistance.

### **Rahel Sereke**

Lutter pour les droits et contre le racisme structurel.

### **Jacqui Goegebeur**

La dévastation coloniale de l'enfance et des familles.

### **195 Objets et documents historiques**

datant du VII<sup>ème</sup> siècle à nos jours .

### **25 Œuvres d'artistes contemporains**

sur le thème de la décolonisation.

[www.historia.europa.eu/fr](http://www.historia.europa.eu/fr)

Le rêve colonial qu'Auschwitz aurait dû devenir :

# LE CAS DE HANS STOSBERG, L'ARCHITECTE DE LA « VILLE MODÈLE »

*Il existe des noms que l'histoire de l'architecture préférerait taire. Hans Stosberg (1903-1989) est l'un d'eux. Architecte allemand formé à l'École polytechnique de Hanovre, il fut de 1941 à 1943 le mandataire spécial chargé du plan d'urbanisme de la ville d'Auschwitz, avec pour mission de transformer une bourgade de Haute-Silésie en une « ville-modèle allemande ». Ce projet, qui se déroula simultanément à l'édification du plus grand complexe d'extermination de l'histoire, cristallise avec une clarté brutale la logique coloniale du III<sup>e</sup> Reich : effacer, purifier, bâtir. Stosberg n'était ni un bourreau ni un idéologue de premier rang. Il était un technicien du territoire, un urbaniste zélé, et c'est précisément en cela que son cas est révélateur.*

## Une carrière ordinaire au service d'un régime criminel

Hans Stosberg naît le 10 février 1903 à Lennep, dans la région de Remscheid, fils d'un bourgmestre respecté. Sa trajectoire initiale est celle d'un professionnel ordinaire. Il achève ses études d'architecture à l'École polytechnique de Hanovre en 1928, puis intègre dès 1930 le service d'extension urbaine de la ville de Breslau (aujourd'hui Wrocław, en Pologne), cœur administratif de la Silésie allemande. Le 1<sup>er</sup> mai 1937, il adhère au NSDAP, le parti nazi. Cette adhésion, tardive par rapport à certains militants de la première heure, n'en témoigne pas moins d'un alignement volontaire sur le régime. C'est à Breslau que Stosberg forge les outils intellectuels et professionnels qu'il déploiera ensuite à Auschwitz. La ville silésienne est alors un laboratoire de la pensée urbanistique allemande tournée vers l'Est : y circulent des idées sur la *Volksgemeinschaft* (communauté du peuple), sur la mission civilisatrice

du peuple allemand dans les territoires slaves, sur l'architecture comme instrument de germanisation. En décembre 1940, l'association régionale de planification de Haute-Silésie lui confie une mission d'une ampleur considérable : élaborer un plan d'aménagement du territoire et un plan d'urbanisme pour la ville d'Auschwitz, récemment annexée au Reich.

## Auschwitz, une ville à redessiner

Pour comprendre la nature du projet de Stosberg, il faut rappeler le contexte dans lequel il s'inscrit. Oświęcim est une ville polonaise à forte présence juive – environ 60 % de la population avant la guerre – et polonaise. Après l'invasion et l'annexion de la Pologne occidentale en 1939, Heinrich Himmler, en sa qualité de *Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums* (commissaire du Reich pour le renforcement de la germanité), reçoit des pouvoirs considérables pour planifier la colonisation de ces territoires. Dans ses premiers projets, Auschwitz est

destinée à devenir le centre politique, économique et culturel des Allemands originaires du Tyrol du Sud, dans le cadre des transferts de populations consécutifs aux accords germano-italiens. La condition préalable à cette transformation est brutale : le « déplacement » des Juifs et des Polonais. C'est dans ce cadre que Stosberg arrive à Auschwitz au début de l'année 1941, investi de pouvoirs étendus en tant qu'architecte en chef de la « *Siedlungs-Mustersadt* » – la ville-modèle de peuplement. Il se voit confier une tâche qu'aucun architecte n'avait jamais eu : concevoir une ville entière à partir d'un tissu urbain existant, en effaçant les traces de ses occupants précédents et en la reconstruisant selon les canons de l'urbanisme allemand médiéval et moderne tout à la fois.

## Le plan Stosberg : une utopie coloniale sur papier et sur des ruines

En mars 1941, Stosberg soumet une première version de son plan. La structure qu'il propose est



Hans Stosberg en 1955

ambitieuse : le vieux centre d'Auschwitz accueillerait 9 000 habitants, complété par deux nouveaux quartiers – Auschwitz-Est (16 500 habitants) et Auschwitz-Ouest (10 000 habitants) – ainsi que des cités-satellites dans les villages environnants de Stare Stawy et Zaborze, pour 11 500 personnes supplémentaires. Au total, la ville remodelée devait accueillir entre 40 000 et 80 000 Allemands, selon les versions successives du projet. Le plan final, présenté en mars 1943,

prévoyait la construction de deux lotissements extérieurs supplémentaires destinés aux membres des SS et à leurs familles. Ce que Stosberg imagine n'est pas une ville fonctionnelle et sobre, mais une démonstration de puissance culturelle. Il conçoit de larges avenues bordées d'habitations bourgeoises, des édifices du Parti imposants, une « ville résidentielle » pour les cadres d'IG Farben – le géant chimique qui construit son usine de synthèse au bord de la Vistule –, des stades, des piscines,

des parcs, une mairie monumentale. Les références architecturales sont délibérément médiévales et silésiennes : Stosberg veut ancrer la domination allemande dans une profondeur historique fictive, affirmant que la colonisation nazie n'est que la continuation d'une germanisation entamée au Moyen Âge.

Stosberg ne s'embarrasse d'aucune sensibilité envers le tissu urbain existant. Il méprise ouvertement Oświęcim, qu'il désigne comme la « *Judenstadt* » – la ville juive – ou encore comme « la ville juive près du château ». Il n'accorde de valeur qu'au château de Piast sur la colline dominant la Sota et au tracé médiéval des rues, jugés dignes de la mémoire germanique. Tout le reste – les quartiers, les maisons, les synagogues, les commerces – doit être démoli ou restructuré. La « *Judenstadt* », avec ses quelque 7 000 habitants juifs, est inscrite dans les plans comme une zone à dégager. Ce déplacement forcé, qui commence dès 1940 et s'ac-

Maquette dans la nouvelle exposition polonaise à Auschwitz. Elle représente l'aspect que la *Musterstadt Auschwitz* (la ville modèle Auschwitz) aurait dû avoir selon les plans de Stosberg



© Fondation Auschwitz / Frédéric Crahay 2025

célère en 1941, constitue l'une des premières étapes de la destruction de la communauté juive d'Oświęcim, avant même que les centres d'extermination ne commencent à fonctionner à plein régime.

### La coexistence du projet urbain et du système concentrationnaire

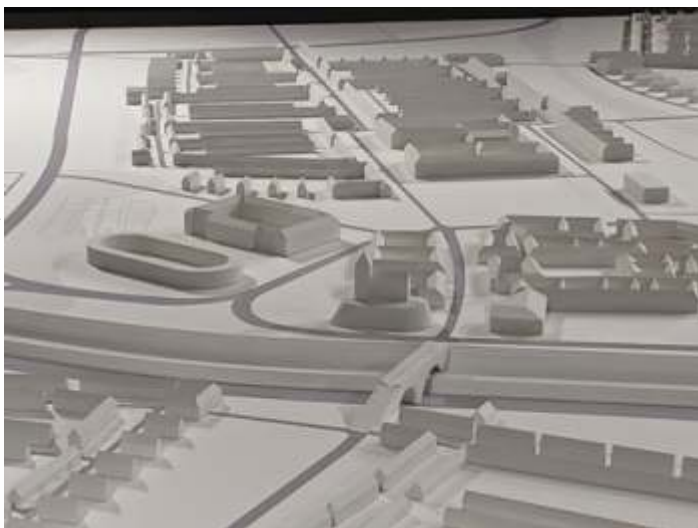
L'aspect le plus glaçant du travail de Stosberg n'est pas tant ses dessins, aussi révoltants soient-ils dans leur contexte, que sa parfaite intégration avec la machinerie génocidaire nazie. Dans son plan d'aménagement du territoire, Stosberg prévoit explicitement une « surface de réserve suffisante » pour le camp de concentration et ses dizaines de milliers de travailleurs forcés destinés à l'usine d'IG Farben. Le camp n'est pas ignoré, il est fonctionnellement intégré à la vision urbaine : il constitue le réservoir de main-d'œuvre qui permettra de bâtir la ville modèle. Stosberg fait appel à des détenus pour construire sa propre mairie et le *Deutsches Gasthaus*, l'auberge allemande qui lui servira de résidence. La ville modèle et le

centre de mise à mort ne sont donc pas deux réalités juxtaposées par hasard géographique – ils forment un système cohérent, deux faces d'une même politique. L'une porte l'espoir du *Lebensraum*, l'espace vital allemand à l'Est ; l'autre en accomplit la condition préalable, l'élimination des populations jugées indésirables. Stosberg est l'architecte du premier et le bénéficiaire indirect du second. Il mène au nom de la municipalité d'Auschwitz les négociations avec IG Farben et avec les autorités de supervision régionales et nationales, s'imposant comme un acteur central de la transformation de la ville. Les conflits qui émaillent la période sont eux-mêmes révélateurs des tensions internes au système nazi. À plusieurs reprises, les plans de Stosberg pour les quartiers résidentiels du sud se heurtent aux plans des SS, qui souhaitent y installer leurs propres logements. Ces frictions bureaucratiques entre l'architecte municipal et la machine SS, qui durent près d'un an, ne relèvent pas d'une opposition morale, mais d'une concurrence de pou-

voir entre différentes composantes du régime. La frontière entre ville et camp est déplacée plusieurs fois, et c'est finalement la SS qui doit revoir ses projets.

### Une utopie inachevée

Le grand projet de Stosberg ne vit jamais pleinement le jour. Les contraintes de la guerre – pénurie de matériaux, réorientation des ressources vers le front – en limitèrent considérablement la réalisation. Ce qu'il parvint à faire concrètement se résume à quelques démolitions dans les îlots jugés trop « polonais » ou trop « juifs » autour de la place du marché et de la rue Głęboka, à la construction de quelques façades et immeubles dans un style qu'il qualifiait de silésien-médiéval modernisé, et à l'établissement d'un cadre urbanistique que d'autres acteurs – notamment IG Farben – prirent en partie en main pour leurs propres besoins. Au printemps 1944, les logements construits par IG Farben pour ses cadres allemands étaient pour la plupart achevés, et plusieurs milliers d'Allemands du Reich vivaient désormais à



Détail de la maquette montrant le stade qui aurait dû jouxter (à gauche) le château des Piast

Auschwitz, simultanément à l'apogée des opérations d'extermination dans le camp. L'ironie tragique de l'histoire veut que les colons allemands arrivèrent dans la ville précisément au moment où les convois vers les chambres à gaz atteignaient leur paroxysme. La défaite allemande de 1945 interrompt le projet colonial. Mais Hans Stosberg, lui, ne disparaît pas. Il se réinsère sans heurts dans la société ouest-allemande d'après-guerre. Dès 1948, il est nommé à la tête du service de planification urbaine de Hanovre, poste qu'il occupera pendant vingt ans, jusqu'en 1968. Cette reconversion est emblématique d'un phénomène bien documenté dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre : la continuité des élites technocratiques. Des dizaines d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs ayant servi le régime nazi retrouvèrent des postes de responsabilité dans les villes et les administrations de la République fédérale, sans qu'il leur fût demandé de compte. Stosberg n'est pas poursuivi. Son passé à Auschwitz n'est pas évo-

qué publiquement. Il continue sa carrière et meurt le 2 octobre 1989 – quelques semaines avant la chute du Mur de Berlin – sans avoir jamais eu à répondre de son rôle dans la colonisation nazie de la Haute-Silésie. Ce n'est qu'en 2008 qu'un documentaire réalisé par Konstanze Burkard intitulé *Auschwitz war auch meine Stadt*, entreprend de relancer le sujet, en faisant témoigner des contemporains. En 2011, l'historien Roland Stimpel publie un article ayant pour titre *Architekten in Auschwitz. Tiefpunkt der Architekturgeschichte* (Architectes à Auschwitz. Le point le plus bas de l'histoire de l'architecture)<sup>1</sup>.

Hans Stosberg incarne la banalité technocratique du mal dans toute son insidieuse cohérence. Il n'a pas perpétré de meurtres, mais il a considéré les meurtres comme utiles à son projet. Il a construit – ou tenté de construire – sur des fondations de cendres. Après la guerre, il a reconstruit Hanovre avec le même sérieux professionnel, sans rupture apparente, sans procès, sans aveu. La République fédérale d'Allemagne

l'a laissé faire, comme elle a laissé faire beaucoup d'autres. Son cas nous rappelle que le génocide ne se réduit pas à ses bourreaux les plus visibles. Il est aussi l'œuvre d'une multitude de techniciens, de planificateurs, d'architectes qui ont apporté leur compétence et leur légitimité professionnelle à une entreprise criminelle, qui ont cru – ou fait croire – que leur travail relevait simplement de l'urbanisme, simplement de l'architecture. Il n'en relevait pas. À Auschwitz, dessiner une ville, c'était dessiner l'absence de ceux qui devaient la peupler. ■

**Frédéric Crahay**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Stimpel, Roland, „Architekten in Auschwitz“, *Deutsches Architektenblatt*, 2011.

NO COMMENT



# La fin des empires coloniaux DE LA GRANDE GUERRE AUX INDÉPENDANCES (1914-2000)

*Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les empires coloniaux européens couvrent encore près de 85 % des terres émergées. La Grande-Bretagne gouverne un empire sur lequel « le soleil ne se couche jamais », s'étendant de l'Inde à l'Australie, de la Rhodésie au Canada. La France administre un vaste domaine allant de l'Afrique occidentale à l'Indochine, en passant par le Maghreb et Madagascar. Les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal et l'Italie maintiennent eux aussi des possessions outre-mer. Ce monde colonial, qui semblait immuable, va pourtant se défaire en moins d'un demi-siècle. Comprendre ce basculement – l'une des transformations géopolitiques les plus profondes du 20<sup>e</sup> siècle – suppose d'identifier les forces structurelles qui l'ont rendu possible, les acteurs qui l'ont porté, et les héritages ambivalents qu'il a laissés.*

## **La Grande Guerre comme catalyseur de l'Histoire**

La Première Guerre mondiale constitue un premier tournant décisif. Les puissances coloniales ont massivement mobilisé leurs sujets : environ 600 000 soldats africains ont combattu sous les couleurs françaises, des centaines de milliers d'Indiens sous les drapeaux britanniques. Ce sacrifice partagé engendre une attente légitime de reconnaissance et de réformes. À Paris, lors de la conférence de la paix de 1919, le principe d'auto-détermination des peuples proclamé par le président américain Woodrow Wilson (1856-1924) soulève des espoirs immenses chez les délégations colonisées. Ces espoirs sont brutalement déçus : le principe ne s'applique qu'aux peuples européens issus des empires centraux défaits. Les populations asiatiques et africaines comprennent que l'ordre colonial entend se perpétuer. C'est dans ce contexte que naissent les premiers

mouvements nationalistes organisés. En Égypte, le parti Wafd réclame l'indépendance dès 1919. En Inde, le Congrès national indien, fondé en 1885, se radicalise sous l'impulsion de Mohandas (Mahatma) Gandhi (1869-1948), qui développe la stratégie de résistance non violente et de désobéissance civile. En Chine, le mouvement du 4 mai 1919 exprime une conscience nationale blessée par la cession du Shandong au Japon. En Afrique du Nord, les premières structures politiques berbères et arabes revendiquant l'autonomie voient le jour. Les années 1920 et 1930 voient également émerger une intelligentsia anticoloniale qui produit les outils théoriques de la contestation. À Paris, carrefour intellectuel cosmopolite, des étudiants et intellectuels venus des colonies élaborent une critique radicale du colonialisme. Le mouvement de la Négritude, fondé par Aimé Césaire (1913-2008, Martinique), Léopold

Sédar Senghor (1906-2001, Sénégal) et Léon-Gontran Damas (1912-1978, Guyane), affirme la dignité et la richesse des cultures africaines face à l'idéologie assimilationniste française. À la même époque, le Vietnamien Nguyễn Ai Quốc – futur Hồ Chi Minh (1890-1969) – fréquente les milieux communistes français et développe une analyse marxiste de l'exploitation coloniale. La Ligue contre l'impérialisme, fondée à Bruxelles en 1927 et d'obédience communiste, rassemble des militants des quatre continents. Le Komintern soviétique, de son côté, soutient activement les mouvements anticoloniaux, y voyant un levier pour affaiblir les puissances capitalistes occidentales. Ces réseaux transnationaux d'idées et de militants constituent les premières infrastructures idéologiques de la décolonisation.

## **La Seconde Guerre mondiale : l'ébranlement décisif**



© BDIC / La Contemporaine

La Seconde Guerre mondiale précipite la crise des empires coloniaux de façon décisive. Elle le fait d'abord par la défaite militaire des puissances coloniales elles-mêmes : la France est écrasée en six semaines en juin 1940, perdant momentanément tout crédit en tant que grande puissance. La Grande-Bretagne, après les défaites initiales en Asie du Sud-Est, tient bon mais s'épuise financièrement. Ces effondrements brisent le mythe de l'invincibilité européenne qui avait longtemps paralysé la contestation coloniale. La conquête japonaise de l'Asie du Sud-Est – Malaisie, Birmanie, Indochine, Indonésie, Philippines – constitue un choc anthropologique considérable. Que des Asiatiques puissent défaire des puissances européennes et occidentales change radicalement la perception du rapport de forces. Même si la domination japonaise s'avère souvent aussi brutale que la colonisation européenne, elle démontre que la suprématie occidentale n'était pas inscrite dans l'ordre naturel des choses. Dans toute l'Asie, on observe la formation de mouvements nationalistes, qui collaborent parfois avec les Japonais, et d'autres fois s'opposent à eux.

À la sortie de la guerre, le monde est profondément reconfiguré. Les États-Unis et l'Union soviétique – les deux nouvelles superpuis-

sances – sont officiellement anti-colonialistes, chacun pour des raisons différentes. Washington voit dans le maintien des empires coloniaux un obstacle à la diffusion du libre-échange et de la démocratie libérale ; Moscou y voit le symbole même du capitalisme impérialiste qu'il entend combattre. Cette pression bipolaire va peser de plus en plus lourdement sur les métropoles coloniales. La création de l'Organisation des Nations Unies en 1945 fournit par ailleurs une tribune aux mouvements nationalistes. La Charte des Nations Unies affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le chapitre XI crée un régime de tutelle internationale sur les anciens mandats de la Société des Nations, avec l'obligation pour les puissances administrantes de conduire ces territoires vers l'autonomie<sup>1</sup>. Pour la première fois, le colonialisme doit se justifier devant un forum international.

### Les premières indépendances asiatiques (1945-1955)

L'Inde britannique donne le coup d'envoi de la décolonisation à grande échelle. Les négociations sont longues et difficiles, notamment en raison des tensions entre la Ligue musulmane de Muhammad Ali Jinnah (1876-1948) et le Congrès de Jawaharlal Nehru (1889-1964) et Gandhi.

La solution retenue est la parti-

tion : le 15 août 1947, deux États indépendants naissent, l'Inde et le Pakistan. Cette partition s'accompagne d'un déplacement de population sans précédent – entre douze et quinze millions de personnes – et de violences communautaires qui font entre 200 000 et un million de morts. L'assassinat de Gandhi le 30 janvier 1948 par un extrémiste hindou assombrit encore ce tableau. Suivent rapidement la Birmanie (janvier 1948) et Ceylan (aujourd'hui le Sri Lanka, février 1948). Dans cette région, la transition se fait de façon relativement ordonnée, selon le modèle britannique du « transfert du pouvoir » négocié. En Asie du Sud-Est, la décolonisation emprunte des chemins plus sanglants. En Indonésie, Sukarno (1901-1970) proclame l'indépendance dès le 17 août 1945, deux jours après la capitulation japonaise. Les Pays-Bas tentent de reconquérir militairement leur empire, mais l'opinion internationale et la pression américaine les contraignent à reconnaître l'indépendance indonésienne en décembre 1949, au terme de quatre ans de guerre intermittente.

En Indochine française, le conflit prend une ampleur encore plus dramatique. Hô Chi Minh proclame la République démocratique du Vietnam le 2 septembre 1945. La France refuse de reconnaître cette indépendance et



L'Empire britannique en guerre – Les hommes  
de l'Empire : leurs foyers et leurs champs de bataille.  
Affiche de la Première Guerre mondiale  
éditée en septembre 1916

déclenche une guerre longue et épuisante qui durera jusqu'en 1954. La bataille de Diên Biên Phu, du 13 mars au 7 mai 1954, est le tournant décisif : pour la première fois dans l'histoire coloniale, une armée asiatique inflige à une puissance européenne une défaite militaire frontale majeure. Les accords de Genève de juillet 1954 consacrent la partition provisoire du Vietnam au 17<sup>e</sup> parallèle et l'indépendance du Laos et du Cambodge. La défaite française résonne dans le monde entier comme le signal que les empires coloniaux sont désormais militairement vulnérables. En avril 1955, vingt-neuf nations d'Asie et d'Afrique – représentant plus de la moitié de la population mondiale – se réunissent à Bandung (Indonésie) à l'initiative de Sukarno, Nehru, Gamal Abdel Nasser (1918-1970, Égypte) et Kwame Nkrumah (1909-1972, Ghana). Cette conférence, première du genre dans l'histoire, proclame les principes de solidarité entre peuples colonisés ou récemment décolonisés, de non-alignement entre les deux blocs, et de respect de la souveraineté nationale. Elle marque la naissance du « Tiers-Monde » comme acteur politique conscient de lui-même sur la scène internationale.

### **La décolonisation africaine (1956-1965)**

Le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance en 1956, après des négociations difficiles avec la France. Mais c'est en Algérie que la décolonisation prend une tournure tragique. Considérée comme un département français depuis 1830, dotée d'une importante population européenne (les « pieds-noirs »), l'Algérie est au cœur d'une guerre qui éclate en novembre 1954. Le Front de libération nationale (FLN) mène une guérilla urbaine et rurale à laquelle l'armée française répond par une répression systématique, incluant la torture et les déplacements forcés de population. Plus d'un million de personnes trouvent la mort dans ce conflit. La guerre d'Algérie déstabilise la IV<sup>e</sup> République, provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958, et s'achève par les accords d'Évian d'avril 1962, qui reconnaissent l'indépendance algérienne. L'exode massif des pieds-noirs – près d'un million de personnes – et le massacre des harkis (soldats algériens ayant combattu aux côtés de la France, abandonnés à leur sort) laissent des séquelles durables dans la mémoire française et algérienne. Le tournant décisif pour l'Afrique subsaharienne est 1960, que l'on désigne communément comme « l'Année africaine » : dix-sept États africains accèdent à l'indépendance cette seule année. Le phéno-

mène s'explique par la convergence de plusieurs facteurs : primo, la pression internationale exercée par le « vent du changement » évoqué par Harold Macmillan (1894-1986) dans son célèbre discours au Parlement sud-africain en février 1960 ; secundo, la montée en puissance des mouvements nationalistes panafricains ; tertio, le calcul, dans les capitales européennes, qu'il vaut mieux organiser des transitions politiques dans des conditions favorables plutôt que de s'épuiser dans des guerres coloniales coûteuses. Le processus de décolonisation prend des formes très différentes selon les métropoles. La Grande-Bretagne pratique en général une politique de transfert graduel du pouvoir, créant des gouvernements autonomes préparatoires avant l'indépendance formelle. La France opte pour une formule différente : la loi-cadre Defferre de 1956 crée des assemblées territoriales dotées d'une certaine autonomie dans le cadre de l'Union française. En 1958, de Gaulle propose aux territoires africains un référendum : intégration à la Communauté française ou indépendance immédiate. Seule la Guinée de Sékou Touré vote « non » – et obtient une indépendance suivie d'une rupture brutale avec la France. Les autres territoires votent « oui », avant d'accéder à l'indépen-



© TDR

1962 dans des conditions généralement pacifiques, mais en maintenant des liens étroits avec Paris (la « Françafrique »). Certaines décolonisations donnent lieu à des crises graves. Au Congo belge, l'indépendance est accordée en toute hâte en juin 1960, alors que le pays ne compte pratiquement aucun cadre africain formé à l'administration – la Belgique n'avait prévu de former des cadres supérieurs qu'à partir de 1970. La tentative de sécession du Katanga, riche province minière, soutenue par des intérêts financiers belges et internationaux, plonge le pays dans une guerre civile. L'assassinat du Premier ministre Patrice Lumumba (1925-1961) en janvier 1961, avec la complicité des services belges et de la CIA, symbolise les ingérences extérieures qui empoisonnent les indépendances africaines. En Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), la minorité blanche proclame unilatéralement l'indépendance en 1965 pour résister au processus de décolonisation et maintenir la suprématie raciale ; l'État non reconnu tiendra jusqu'en 1980. Dans les colonies portugaises – Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cap-Vert –, la métropole refuse obstinément toute décolonisation, engageant des guerres coloniales qui durent jusqu'à la Révolution des œillets à Lisbonne en avril

1974. Les indépendances suivent rapidement en 1975, mais dans des conditions chaotiques qui débouchent sur de longues guerres civiles, particulièrement en Angola.

### Les héritages et les nouvelles dépendances

La décolonisation ne s'achève pas uniformément dans les années 1960. En Afrique australe, plusieurs régimes de minorité blanche s'obstinent à maintenir des structures de domination raciale. L'Afrique du Sud, où le gouvernement nationaliste *afrikaner* a instauré l'Apartheid en 1948, ne connaît sa transition démocratique qu'en 1994, avec l'élection de Nelson Mandela (1918-1913) à la présidence. La Namibie, ancienne Afrique du Sud-Ouest sous mandat sud-africain, n'accède à l'indépendance qu'en 1990. Dans le Pacifique et dans les Caraïbes, de nombreux territoires restent sous tutelle ou dans des formules d'association avec d'anciennes métropoles, parfois par choix de leurs populations. À Hong Kong, la décolonisation prend une forme particulière : la colonie britannique est rétrocédée à la Chine populaire en 1997, selon le principe « un pays, deux systèmes » négocié par Deng Xiaoping (1904-1997) et Margaret Thatcher (1904-1997) et Margaret Thatcher (1904-1997). Macao, dernier vestige de l'empire portugais en Asie,

est rétrocédé à la Chine en 1999. Le politologue ghanéen Kwame Nkrumah a forgé dès 1965 le concept de « néocolonialisme » (évoqué dans le *Traces de mémoire* 57) pour désigner la persistance des dépendances économiques et politiques après l'indépendance formelle. Le phénomène est réel : de nombreux États nouvellement indépendants restent enchâssés dans des structures économiques héritées de la colonisation, exportateurs de matières premières à bas prix et importateurs de produits manufacturés. Les « zones franc » africaines maintiennent le CFA, monnaie arrimée d'abord au franc puis à l'euro, garantissant une certaine stabilité mais limitant l'autonomie monétaire. Les accords de coopération militaire permettent à la France d'intervenir militairement en Afrique dans les décennies suivantes (plus de quarante interventions entre 1960 et 2000). Les multinationales du pétrole, des mines et de l'agro-industrie exploitent les ressources des nouveaux États dans des conditions souvent défavorables à ces derniers.

La guerre froide aggrave ces dépendances en transformant de nombreux États africains et asiatiques en théâtres d'affrontements par procuration entre les deux superpuissances. L'Angola, le Mozambique, l'Éthiopie, le Cambodge, le Vietnam, le Nica-

La vision, désormais obsolète, de la partition du monde durant la Guerre Froide



ragua et bien d'autres connaissent des guerres civiles alimentées, de part et d'autre, par des arsenaux américains ou soviétiques. Les « hommes forts » soutenus par Washington ou Moscou gouvernent souvent de manière autoritaire et prédatrice, cumulant les ressources nationales au profit de cliques dirigeantes.

La décolonisation au Proche-Orient suit une logique particulière liée à la création de l'État d'Israël. Après la Première Guerre mondiale, la Grande-Bretagne administre la Palestine sous mandat de la SDN. La Déclaration Balfour de 1917, qui promet un « foyer national » aux Juifs en Palestine sans que cela porte préjudice aux populations arabes déjà présentes, crée une tension structurelle que la puissance mandataire ne parvient pas à résoudre. La persécution des Juifs en Europe, culminant dans la Shoah, accélère l'immigration vers la Palestine. Le 14 mai 1948, l'État d'Israël proclame son indépendance. La guerre qui s'ensuit avec les États arabes voisins la « Nakba » (catastrophe) pour les Palestiniens, la « guerre d'indépendance » pour les Israéliens – crée un conflit dont les séquelles marquent toujours profondément la région. En Égypte, la révolution des Officiers libres de 1952, menée par Nasser, renverse la monarchie pro-britannique. Nasser nationalise le canal

de Suez en 1956, provoquant une expédition militaire franco-britannique que les États-Unis et l'URSS contraignent à l'abandon. Cet épisode marque le déclin définitif de la puissance coloniale franco-britannique et l'avènement de l'ordre bipolaire au Proche-Orient. L'une des critiques les plus persistantes adressées à la décolonisation concerne le maintien des frontières tracées par les conférences coloniales, notamment la conférence de Berlin de 1884-1885. Ces frontières, dessinées sans tenir compte des réalités ethniques, linguistiques ou culturelles africaines, ont créé des États artificiels où des peuples ennemis traditionnels se retrouvaient mêlés, ou au contraire des peuples unis séparés. L'Organisation de l'Unité africaine (OUA), fondée en 1963 et dissoute en 2002, fait le choix pragmatique, mais contestable d'intangibilité des frontières héritées pour éviter des guerres de redécoupage potentiellement infinies. Ce choix a globalement évité l'éclatement territorial, mais n'a pas empêché des conflits ethniques et régionaux dévastateurs, dont le génocide des Tutsi de 1994 – environ 800 000 morts en cent jours – constitue l'expression la plus tragique. Le bilan humain de la décolonisation est lourd. On estime que les guerres de décolonisation et les conflits postindépendance ont causé plusieurs

millions de morts entre 1945 et 2000. L'Indochine (500 000 à un million de morts pour la seule guerre franco-vietnamienne), l'Algérie (entre 300 000 et un million de morts), le Congo, l'Angola, le Mozambique, le Nigeria (guerre du Biafra, 1967-1970, un à trois millions de morts), l'Éthiopie et l'Érythrée figurent parmi les théâtres de violence les plus meurtriers<sup>2</sup>.

Sur le plan économique, le bilan est contrasté. Certains États post-coloniaux ont réussi des décollages économiques remarquables : les « tigres » d'Asie du Sud-Est – Singapour, Corée du Sud, Taïwan, Malaisie – ont combiné discipline nationale, investissements massifs dans l'éducation, et intégration dans les chaînes de valeur mondiales pour atteindre des niveaux de développement comparables aux pays occidentaux. D'autres, particulièrement en Afrique subsaharienne, restent pris dans des trappes de pauvreté liées à la dépendance aux matières premières, à la faiblesse des institutions héritées de la colonisation, aux effets de la guerre froide, et aux politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale dans les années 1980.

Au-delà de l'indépendance politique, la décolonisation pose la question de ce que le philosophe martiniquais Frantz Fanon appelait « la décolonisation des

lait « la décolonisation des esprits ». Dans *Les Damnés de la terre*, Fanon analyse les traumatismes psychologiques produits par le colonialisme et défend l'idée que l'émancipation passe par une réappropriation de la subjectivité et de la culture propres des peuples colonisés<sup>3</sup>. Cette réflexion anime le mouvement des études postcoloniales, développé dans les universités anglophones à partir des années 1980. Ces travaux, qui ont profondément renouvelé les sciences sociales, s'interrogent sur les façons dont le colonialisme a façonné non seulement les sociétés colonisées, mais aussi les représentations, les catégories intellectuelles et les institutions des sociétés colonisatrices elles-mêmes.

### Conclusion : une révolution inachevée

La décolonisation du XX<sup>e</sup> siècle constitue l'une des transformations les plus profondes de l'histoire mondiale depuis la Révolution française. En moins de cinquante ans, un ordre mondial fondé sur la domination d'une poignée de puissances européennes sur la majorité de la population du globe s'est effondré. Des dizaines d'États souverains ont émergé, et leurs populations ont conquis une dignité et une citoyenneté nationales dont elles avaient été privées. Ces conquêtes sont irréversibles. Pourtant, la décolonisation reste une révolution inachevée. Les inégalités économiques entre les États du « Nord » et ceux du « Sud » demeurent considérables. Les structures d'exploitation éco-

nomique héritées de la période coloniale n'ont pas été abolies, mais transformées. Des populations entières n'ont pas trouvé dans l'indépendance nationale la prospérité et la liberté qu'elles espéraient. Des conflits nés des frontières coloniales, des tensions ethniques exacerbées par les politiques du « diviser pour régner », et des guerres civiles alimentées par des intérêts extérieurs continuent de meurtrir de nombreuses régions. La décolonisation, enfin, est un processus qui interpelle les sociétés européennes elles-mêmes. Les débats qui traversent aujourd'hui ces sociétés sur les mémoires coloniales, sur la représentation des minorités issues des anciennes colonies, sur la restitution des

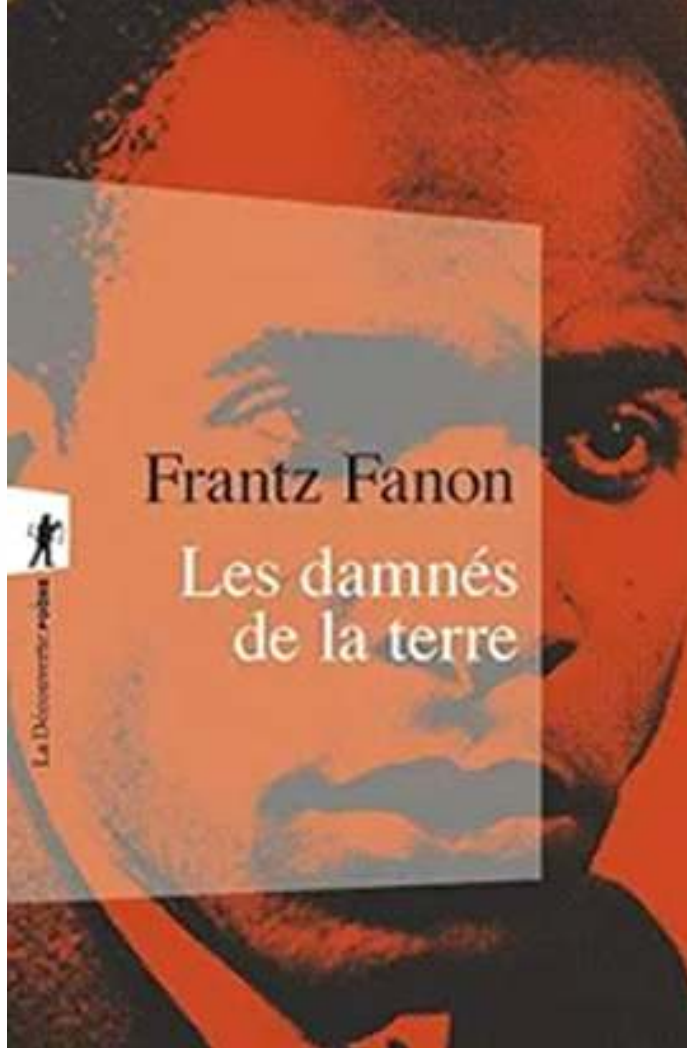
œuvres d'art pillées, ou sur la reconnaissance des crimes commis au nom de la « mission civilisatrice », témoignent que la décolonisation n'est pas seulement un fait historique passé, mais un processus mémoriel et politique toujours en cours. ■

**Frédéric Crahay**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Voir : <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/chapter-11>

(2) Françoise Berger, Gilles Ferragu, *Le XX<sup>e</sup> siècle 1914-2001*, Paris, Hachette, 2013, p. 232-243.

(3) Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, éditions Maspéro, 1961, 311 p.



# Tout se mondialise, sauf notre conscience de la décolonisation

BIBLIO



En 2020 est paru *Revolusi*,  
le chef-d'œuvre de David Van Reybrouck  
consacré à la lutte pour la décolonisation en Indonésie

*David Van Reybrouck, historien, philosophe, auteur et bien plus encore, accomplit trois choses dans son *Revolusi*. Il retrace l'histoire de l'Indonésie, en particulier celle de la période coloniale néerlandaise (qui occupe environ un quart du livre). Il aborde la décolonisation, en accordant une large place à la Seconde Guerre mondiale (qui occupe elle aussi un quart du livre). Enfin, il conclut par une analyse de la politique internationale de l'Indonésie après 1949, et plus particulièrement de l'impact de la Conférence de Bandung (1955) sur le reste du monde.*

Van Reybrouck est aujourd'hui un auteur reconnu. Dix ans après *Congo*, il a publié *Revolusi*. À ce sujet, il souligne d'emblée : « Ce qui m'a interpellé assez tôt, c'est la manière dont la réflexion sur le passé colonial reste confinée à l'intérieur des frontières nationales. La Belgique s'intéresse au Congo, mais ne sait pratiquement rien des autres empires coloniaux », précise-t-il. « Ces dernières années, l'Allemagne s'est beaucoup intéressée à la Namibie, mais nous n'en entendons pas parler. Il en va de même pour la France et l'Algérie, la Grande-Bretagne et l'Inde, ainsi que les Pays-Bas et l'Indonésie. On dirait que ce sont autant de lignes parallèles, et je trouve cela étrange. Tout se mondialise, sauf notre conscience de la décolonisation. Nous continuons à l'observer à travers le prisme du XIX<sup>e</sup> siècle, celui de l'État-nation européen. De plus, on considère souvent l'histoire coloniale comme une dynamique purement verticale, entre colonisateur et colonie. Je trouve important de s'intéresser davan-

tage à la dynamique horizontale, entre les mouvements anticolonialistes de différents pays, qui s'étendaient déjà à l'échelle internationale à l'époque coloniale. L'Indonésie est un excellent exemple où cette dynamique horizontale était importante. Les Indonésiens ne se sont pas contentés de lutter contre la domination néerlandaise, ils suivaient de très près ce qui se passait en Inde et en Chine. *Revolusi* est avant tout un livre sur l'Indonésie, et je montre que le contexte international ne se limitait pas au seul contexte néerlandais. En termes cinématographiques : la caméra suit l'Indonésie, et la question était de savoir combien de personnages secondaires il fallait inclure pour pouvoir raconter l'histoire de l'Indonésie. Les développements en Inde ont souvent devancé de plusieurs décennies les événements en Indonésie. L'indépendance définitive y est intervenue quelques années plus tard que la *proklamas* en Indonésie, mais c'était une sorte de photo-finish. Pendant l'écriture, c'était une re-

cherche constante : quelle place accorder à l'étranger ? Il fallait trouver un équilibre entre le monologue de l'Indonésie, le dialogue avec les Pays-Bas et la polyphonie avec le reste du monde. Je ne suis certainement pas le premier à affirmer que nous devons abandonner les cadres nationaux. Je reconnais le travail pionnier des historiens universitaires. Je souhaite partager les connaissances issues du monde universitaire avec un public plus large. Beaucoup de mes lecteurs ont plus de quarante ans et n'ont plus la possibilité de suivre rapidement une nouvelle formation en histoire. Outre toutes ces différentes formes d'écriture de l'histoire, j'ai également essayé de donner la parole à autant de témoins que possible. Ces entretiens ont été pour moi extrêmement importants pour comprendre la complexité de l'histoire. Cela aide certainement aussi à ne pas se contenter d'écrire l'histoire des grandes structures, mais celle des individus, celle des personnes. »  
Source : [www.mo.be](http://www.mo.be)

## LA DÉCOLONISATION DANS L'ESPACE PUBLIC

## MÉMOIRES EN TENSION

Le 10 juin 2020, une statue de Léopold II sur la place du Trône à Bruxelles se réveille couverte des mots « assassin » et « pardon ». Quelques jours plus tôt, à Bristol, des militants ont jeté dans la rivière Avon la statue du négrier Edward Colston (1636-1721). Ces gestes spectaculaires ne surgissent pas de nulle part : ils sont le produit d'une longue sédimentation de débats, de silences et de réveils successifs autour du passé colonial européen. La décolonisation politique de l'après-1945 a aussi ouvert une longue querelle sur la manière dont les anciennes métropoles habitent – ou refusent d'habiter – leur propre histoire. Pour les enseignants, ces controverses offrent potentiellement une entrée pédagogique précieuse : elles illustrent concrètement ce que les historiens appellent la mémoire collective, ses mécanismes, ses usages et ses angles morts.

### La mémoire collective coloniale : construction et évolution

La mémoire collective est une construction culturelle entretenue par des institutions – musées, écoles, monuments, commémorations – qui sélectionnent ce qu'il convient de retenir et, surtout, ce qu'il convient d'oublier. Dans les anciennes métropoles, cette mémoire a traversé plusieurs phases. De 1945 à la décolonisation, le discours dominant est celui de la « mission civilisatrice ». Dans les décennies suivant les indépendances, une amnésie collective s'installe. C'est à partir des années 1990 que la situation évolue, sous l'effet conjugué de la montée du discours des droits humains, de la fin de la Guerre froide et de l'émergence dans l'espace public de citoyens issus des anciennes colonies.

### Le cas belge : un débat longtemps différé

La Belgique illustre particulièrement bien le décalage entre les avancées de la recherche histo-

rique et la persistance d'un récit mémoriel confortable. La communauté congolaise en Belgique est longtemps restée modeste, contrairement aux importantes diasporas algériennes en France ou indo-pakistanaïses au Royaume-Uni – or ce sont souvent les voix issues des anciennes colonies qui ont, ailleurs, porté les débats postcoloniaux. Le récit colonial belge présentait aussi une particularité commode : la distinction entre le Congo-Léopold (propriété personnelle du roi, 1885-1908) et le Congo belge (géré par l'État, 1908-1960). Cette distinction permettait de concentrer les critiques sur un seul homme, préservant l'idée d'une colonisation « belge » relativement bienveillante. L'historien Idesbald Goddeeris (KU Leuven) a parlé d'un « compromis confortable »<sup>1</sup> : depuis les années 2010, le discours dominant reconnaît les aspects négatifs du passé colonial, mais l'assortit d'une tonalité nostalgique et le considère globalement clos. Ce compromis a été

ébranlé par deux publications majeures. En 1998, l'Américain Adam Hochschild publie *Les Fantômes du roi Léopold*, qui accuse Léopold II de génocide<sup>2</sup>. En 2000, le sociologue Ludo De Witte démontre, dans *L'Assassinat de Lumumba*, l'implication de l'État belge dans l'élimination du premier Premier ministre congolais<sup>3</sup>. Ces livres conduisent à la création d'une commission parlementaire, dont les conclusions en 2002 reconnaissent une responsabilité belge « indéniable » dans cet assassinat.

### L'espace public : un champ de bataille mémoriel

Les statues, les dénominations de rues et les musées sont les lieux où l'on peut percevoir la mémoire collective. C'est également là où elle peut être contestée. En Belgique, les statues de Léopold II sont nombreuses – Bruxelles, Arlon, Ostende, Gand – et plusieurs ont été vandalisées ou déboulonnées depuis 2020. À Anvers, la statue équestre du roi a été retirée après



▲ Le square Patrice Lumumba inauguré en juin 2018 est un hommage de la Région de Bruxelles-Capitale au Premier ministre congolais assassiné en 1961

En 1932, la Société coloniale de Brême inaugure le *Kolonialelefant*, un éléphant en pierre de près de dix mètres de haut, en mémoire des soldats allemands morts dans les colonies pendant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, rebaptisé *Anti-Kolonial-Denk-Mal*, ce monument se veut à vocation anticoloniale en tant que *Gegendenkmal*



des actes répétés de vandalisme. À l'inverse, l'inauguration de la place Lumumba à Bruxelles en 2018 envoie un message fort : porter le nom du premier Premier ministre congolais dans la toponymie officielle de la capitale représentait, dix ans plus tôt, quelque chose d'impensable. Le mouvement Black Lives Matter, relancé mondialement après la mort de George Floyd en mai 2020, a considérablement accéléré ces dynamiques.

En Belgique, il a coïncidé avec une demande renouvelée d'excuses officielles. En juin 2020, le roi Philippe a adressé une lettre au président Félix Tshisekedi pour exprimer ses « plus profonds regrets » pour les « blessures du passé ».

Des excuses formelles n'ont pas été prononcées – notamment pour éviter des implications juridiques en matière de réparations –, mais une Commission spéciale Congo a été créée au Parlement fédéral afin d'examiner le passé colonial et de formuler des propositions.

### Perspectives comparées

La comparaison avec d'autres pays éclaire ce qui relève de tendances structurelles et ce qui tient aux contextes nationaux. Aux Pays-Bas, la présence de diasporas surinamaises et indonésiennes a anticipé l'inscription du débat postcolonial à l'agenda : des monuments reconnaissant les victimes de l'esclavage ont été inaugurés dès 1988-2006, et en 2022, le roi Willem-Alexander a présenté des excuses formelles pour l'implication des Pays-Bas dans la traite négrière. Au Royaume-Uni, le mouvement *Rhodes Must Fall*, né en Afrique du Sud en 2015, a relancé la controverse sur la statue de Cecil Rhodes (1853-1902) à Oxford. Le débat a abouti à un compromis : maintien de la statue, mais ajout d'une plaque contextualisant son rôle colonisateur. En France, la loi Taubira de 2001 reconnaît la traite négrière comme crime contre l'humanité, mais les débats restent vifs sur les programmes scolaires et la mémoire de la guerre d'Algérie. Enfin, l'Alle-

magne a développé une initiative intéressante avec les *Gegendenkmal*, les « contre-monuments », il s'agit de monuments destinés à délivrer un message différent par rapport aux monuments existants dont on ne souhaite plus soutenir le message sans pour autant démolir ou déboulonner ledit monument.

### La restitution des objets culturels

La question de la restitution des biens culturels africains constitue un autre front actif du débat postcolonial. En 2018, l'*AfricaMuseum* de Tervuren – fondé à l'initiative de Léopold II comme outil de propagande coloniale – rouvrirait ses portes après rénovation, avec la volonté affichée de se repositionner critique face au passé. Mais cette réouverture a immédiatement relancé la controverse : des associations et universitaires ont rappelé qu'une large part des collections avait été constituée par contrainte ou pillage. Le rapport Sarr-Savoy, commandé par le gouvernement

La statue équestre de Léopold II à Kinshasa a échappé jusqu'ici à toute peinture rouge



© TDR / Wikimedia

français en 2018, a eu un retentissement européen : il recommandait la restitution permanente des biens culturels africains aux États d'origine. Dans son sillage, des chercheurs belges ont plaidé pour un inventaire complet des collections coloniales. La question soulève des enjeux complexes – conditions de conservation, définition juridique de l'acquisition coloniale – qui rappellent que la décolonisation des musées est elle aussi un processus en cours.

Ces controverses présentent un intérêt didactique majeur, précisément parce qu'elles sont vives et non résolues. Travailler la multiperspectivité : les débats sur les statues, les excuses ou la restitution mettent en scène des acteurs aux positions clairement différenciées. Analyser ces positions, identifier leur ancrage social ou générationnel, comprendre leurs arguments constituent un exercice concret d'analyse critique de sources. Articuler passé et présent : le passé colonial a toujours un impact aujourd'hui – inégalités économiques, identités culturelles blessées, relations diplomatiques.

Cela explique pourquoi des sociétés entières s'y confrontent encore. Distinguer mémoire et histoire : la mémoire collective est sélective et répond à un projet identitaire, tandis que l'histoire académique aspire à la rigueur critique et à la multiperspectivité. Le « compromis confortable » belge est une mémoire que les historiens ont commencé à ébranler, mais qui n'a pas encore été pleinement intégrée dans les représentations publiques dominantes. Interroger l'espace public local : une carte interactive des monuments coloniaux en Belgique permet de visualiser leur présence dans le paysage quotidien. Inviter les élèves à explorer leur propre commune, à noter qui est représenté et qui est absent, constitue un exercice d'enquête historique ancré dans le territoire.

La décolonisation, entendue non plus seulement comme processus politique des années 1945-1975, mais comme processus mémoriel et culturel de longue durée, n'est pas achevée. Les débats sur les statues, les dénominations de rues, les musées, les excuses et les

réparations en sont la preuve vivante. Pour les enseignants, il s'agit d'une invitation à ne pas traiter le passé colonial comme un chapitre fermé : la salle de classe peut servir d'environnement pour apprendre à examiner ces controverses avec les outils de l'historien, en faisant preuve d'une rigueur analytique, en portant une attention particulière aux perspectives multiples, et en reconnaissant la complexité des situations. ■

**Frédéric Crahay**

ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Marjolein Wilke, Karel Van Nieuwenhuyse, *Lespakket: Historisch denken over dekolonisatie na 1945*, KUL, voir: <https://www.arts.kuleuven.be/outreach/geschiedenis/lespakket-dekolonisatie-na-1945/documenten/handleiding-integraal.pdf>

(2) Adam Hochschild, *Les Fantômes du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'Etat du Congo, 1884-1908*, Paris, Texto, 2019, 624 p.

(3) Ludo de Witte, *L'Assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000, 416 p.

**Dans les musées, les lieux de commémoration, dans les noms de rues et de places, les monuments et les statues, on trouve généralement des textes qui mentionnent des noms et des événements.**

**Tout le monde n'est pas toujours d'accord sur le contenu de ces textes ou images.**

Choisis un événement historique et explique ce qu'il te semble important de mentionner ou, au contraire, de ne pas mentionner à un endroit qui souhaite commémorer cet événement en particulier.

Justifie tes choix.

Part du principe que cette mention doit s'adresser à un large public.



Columbus Circle, Syracuse, VS

© TDR

Vous trouverez chaque trimestre dans votre *TRACES DE MÉMOIRE* une application pédagogique avec une fiche didactique à utiliser en classe ou à conserver. Ces fiches sont également à télécharger sur notre site internet [www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be) sous l'onglet « pédagogie ».

## 1926 fut l'année où des décisions déjà prises furent confirmées EN ROUTE VERS LA CATASTROPHE QUI S'ANNONÇAIT



27/06/1926

### On pouvait lire autrefois dans un article de journal :

« Jamais le Führer n'a l'air plus aimable, jamais il ne rit autant, que lorsqu'il contemple sa jeunesse et voit leurs visages rayonnants. »

Le 27 juin 1926, Hitler approuva la création des Jeunesses hitlériennes, dont la fondation remontait à 1922. Au cours de ces premières années, ce mouvement n'avait pas grande importance, mais il devint par la suite de plus en plus évident qu'il avait pour objectif de transformer radicalement toute la jeunesse allemande, de l'endoctriner et de la rendre apte à servir les fins poursuivies par les nazis : créer une « chair à canon » intrépide, sans scrupules et sans volonté, utilisable partout, imprégnée de l'idéologie nazie et obéissant aveuglément au parti. Au cours des dernières années de la République de Weimar, en 1932, le mouvement comptait environ 100 000 membres, ce qui pouvait sembler beaucoup mais n'était rien comparé aux quelque dix millions de membres du *Reichsausschuß Deutscher Jugendverbände* (le Comité du Reich des associations de jeunesse allemandes).

Hitler accordait toutefois une grande importance à la nazification de la jeunesse par le biais de ces mouvements de jeunesse. En 1933, le poète Baldur von Schirach fut nommé chef de la jeunesse du Reich par Hitler. Les dirigeants du *Reichsausschuss Deutscher Jugendverbände* furent chassés et leurs bureaux occupés. À partir de 1939, l'adhésion à la *Hitlerjugend* devint obligatoire pour tous les jeunes de 17 ans. À partir de 1941, pour tous les jeunes de 10 ans. Les jeunes absents lors de l'inscription étaient emmenés à leur domicile et subissaient les sanctions qui s'imposaient. Les jeunes, les enfants, furent très vite mis à contribution pour assumer des tâches relevant de l'armée.

08/09/1926

La Société des Nations (SDN) a été créée lors du traité de Versailles en 1919. Cette organisation, dont le siège était à Genève, avait pour mission de maintenir la paix en Europe après la fin de la Première Guerre mondiale. En 1945, elle fut remplacée par les Nations Unies. Le 8 septembre 1926, l'Allemagne adhéra au pacte. Woodrow Wilson, alors président des États-Unis, était un fervent partisan de la SDN. Le Sénat américain s'opposa toutefois à la ratification du Traité de Versailles et vota par conséquent contre l'adhésion à la Société des Nations. Outre le fait que 3 des 14 points de Wilson concernent un traité de libre-échange, les objectifs de la Société des Nations comprennent le désarmement et la prévention des guerres grâce au principe de la sécurité collective, la résolution des conflits par la négociation et l'amélioration générale de la qualité de vie. L'approche diplomatique qui sous-tend la création de la Société des Nations marque un changement fondamental par rapport à la pensée des siècles précédents, en prônant les négociations collectives plutôt que la diplomatie secrète que le président américain abhorrait. La Société des Nations ne dispose toutefois pas de ses propres forces armées et dépend donc des grandes puissances pour l'exécution de ses décisions, qu'il s'agisse de sanctions économiques ou de la mise à disposition de troupes si nécessaire. Les pays concernés sont peu enclins à intervenir. Benito Mussolini déclare d'ailleurs : « La Société des Nations est très efficace quand les moineaux gazouillent, mais plus du tout quand les aigles attaquent. » Plus tard, pendant l'entre-deux-guerres, trois pays (l'Allemagne nazie et le Japon en 1933, ainsi que l'Italie en 1937) se retirèrent de la Société des Nations. Celle-ci est considérée comme un échec, car elle ne parvient pas à mettre fin à la guerre civile espagnole, à l'attaque italienne contre l'Éthiopie, à l'impérialisme japonais, à l'annexion de l'Autriche par Hitler, à la crise des Sudètes et, enfin, aux menaces allemandes contre la Pologne, c'est-à-dire toutes les crises internationales qui ont conduit au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. De plus, l'administration de certaines colonies par les puissances européennes sous forme de mandats va engendrer des problèmes dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui, notamment au Rwanda et au Moyen-Orient.



© TDR

# LE COLONIALISME N'EST PAS MORT

## Enquête sur les forces coloniales en 2026

*L'histoire officielle aime les dates propres. Elle range le colonialisme dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les dernières indépendances africaines des années 1960. Ce récit commode présente la décolonisation comme un processus accompli, classé, archivé. Or, à l'examen des réalités géopolitiques, économiques et institutionnelles de 2026, cette conclusion s'avère profondément trompeuse. Les forces coloniales ne se sont pas évaporées : elles se sont réinventées, parfois à visage découvert, parfois dissimulées derrière des vocabulaires neutres – coopération, partenariat, intégration européenne. Trois exemples emblématiques permettent d'en saisir la persistance : la Nouvelle-Calédonie (Kanaky), les Comores et leurs relations avec Mayotte, et enfin le franc CFA.*

### **Kanaky-Nouvelle-Calédonie : une colonie sous statut spécial**

La Nouvelle-Calédonie est prise sous souveraineté française depuis 1853, à l'initiative de Napoléon III. Territoire utilisé comme colonie pénitentiaire dès 1864, il a connu deux grandes révoltes kanakes féroce­ment réprimées (1878, 1917) et une dépossession foncière systématique au profit des colons. Aujourd'hui encore, la Nouvelle-Calédonie est inscrite sur la liste des territoires non auto­nomes de l'ONU – c'est-à-dire considérée comme non décolonisée – depuis 1986. Les Kanaks y représentent 41 % de la population et portent une revendication d'indépendance. Ce qui s'est passé à partir de 2024 illustre avec une clarté brutale la logique coloniale à l'œuvre. La réforme du corps électoral – le « dégel » – visait à ouvrir le droit de vote aux résidents présents depuis dix ans dans l'archipel, diluant mécaniquement la voix kanak dans les élections provinciales. Jusqu'alors, seules les personnes possédant la citoyenneté calédonienne selon des critères spécifiques pouvaient participer à ces scrutins, afin de garantir une représentation adéquate du peuple autochtone. Les affrontements qui ont suivi cette annonce ont fait six morts, touché plus de 400 entreprises et conduit

à plus de 200 arrestations. Pour les militants de l'association Survie, cette séquence s'inscrit dans une continuité sans rupture. Il y a un peuple colonisé, les Kanaks, qui porte une revendication d'indépendance. Une occupation militaire persiste : l'armée française est toujours sur place, et elle n'a historiquement servi là-bas qu'à réprimer les mouvements indépendantistes. Un processus de spoliation des terres a également eu lieu depuis le début de la colonisation. La Kanaky-Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont d'ailleurs toutes deux inscrites sur la liste des Nations Unies des territoires à décoloniser.

### **Les Comores et Mayotte : quand une frontière coloniale divise un peuple**

Le cas des Comores est une leçon d'histoire coloniale à l'état pur. En 1974, une large majorité des habitants de l'archipel – quatre îles partageant langue, culture, religion et histoire communes – vote pour l'indépendance vis-à-vis de la France. Le résultat est sans ambiguïté : plus de 94 % des Comoriens se prononcent pour l'indépendance. Mais la France décide de comptabiliser les résultats île par île et non pour l'ensemble de l'archipel, comme l'exigeait pour­tant le droit international.

Mayotte, où un courant profrançais avait été activement soutenu, vote contre et la France la conserve. Cet acte a été condamné par l'ONU chaque année entre 1976 et 1994. Mayotte est devenue département français en 2011. Ce statut juridique n'efface pas, cependant, les marques d'une situation coloniale persistante. Human Rights Watch relève que la négligence du gouvernement français envers Mayotte reflète l'héritage persistant du colonialisme, qui a laissé l'archipel dans un état de sous-développement chronique : logements précaires, alimentation insuffisante, accès limité aux soins et au marché du travail<sup>1</sup>. En décembre 2024, le cyclone Chido a ravagé l'île, détruisant des quartiers entiers ainsi qu'une grande partie de ses infrastructures scolaires. La frontière créée dans l'archipel a des conséquences meurtrières concrètes. Depuis 1995 et l'instauration du « visa Balladur » restreignant la liberté de circulation dans l'archipel, on recense entre 7 000 et 20 000 morts en mer sur des *kwassa-kwassa*, ces bateaux de pêche traditionnels utilisés par des Comoriens qui, jadis, circulaient librement entre les îles de leur propre archipel. Une frontière coloniale tracée au milieu d'un espace culturellement ho-



Les Comores avec Mayotte, qui resta dans le giron français

mogène fabrique ainsi des « situations irrégulières » et des drames humains à répétition.

### Le franc CFA : l'indépendance monétaire confisquée

Le troisième levier du colonialisme contemporain est d'ordre monétaire. Le franc CFA – dont l'abréviation signifiait initialement « Colonies françaises d'Afrique » entre 1945 et 1958 – est utilisé par quatorze États africains. Il est arrimé à l'euro avec une parité fixe garantie par la Banque de France, à raison de 655,957 francs CFA pour un euro. Ce système, présenté comme un gage de stabilité, constitue en réalité un mécanisme de contrôle économique hérité de l'ère coloniale. Le franc CFA enferme les pays qui les utilisent dans des économies extractives, dépendantes des cours des matières premières, dont la plupart des profits sont captés par des entreprises étrangères. Dix des quinze États des zones franc font partie du groupe des « pays les moins avancés ». La domination exercée par ce système ne se limite pas aux chiffres macroéconomiques. Elle se traduit aussi par la présence de ressortissants fran-

çais à des postes clés dans les économies des zones franc. Les entreprises françaises y occupent des positions stratégiques : le groupe Bolloré gère, en 2018, dix-sept ports et plusieurs sociétés ferroviaires situés pour l'essentiel en zone CFA. Les mines du Niger produisent 30 % de l'uranium civil français et 100 % de l'uranium militaire. Des pressions politiques et sociales poussent à une réforme. Huit pays d'Afrique de l'Ouest – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo – ont annoncé le remplacement en 2027 du franc CFA par une nouvelle monnaie commune, l'eco. Cette réforme exclut notamment les représentants français des instances de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, où ils disposaient jusqu'alors d'un droit de veto sur la politique monétaire. Ce processus, encore inachevé, témoigne néanmoins d'une prise de conscience croissante du joug monétaire.

Ces trois exemples – territorial, frontalier, monétaire – ne sont pas des curiosités historiques isolées. Ils forment un système cohérent dont la logique n'a guère changé

depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : contrôle des ressources, maintien d'une dépendance structurelle, répression des aspirations à l'autodétermination. Cet impérialisme bien vivant continue de motiver l'action politique de nombre de dirigeants français, nourrissant un racisme structurel persistant qui amène une grande partie des citoyens à accepter que des peuples entiers soient dépossédés de leurs terres. L'historien n'a pas pour vocation de distribuer des brevets de culpabilité. Il a pour tâche de nommer avec précision ce qui existe. Et ce qui existe, en 2026, c'est un colonialisme qui a troqué ses anciennes formes contre de nouvelles – mais dont les effets, pour les populations concernées, restent tout aussi réels, tout aussi concrets, tout aussi mortels. Comprendre cela est la condition première de tout projet de justice. ■

**Frédéric Crahay**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Voir : <https://www.hrw.org/fr-report/2025/11/18/une-exception-nefaste/les-manquements-persistants-de-la-france-au-droit-a>

À propos des États-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Belgique

La question du passé colonial n'est jamais purement historique. Elle est aussi politique, juridique, mémorielle et, surtout, vivante. Lorsqu'on demande si un État a « tourné la page » de son histoire coloniale, on touche à plusieurs dimensions distinctes : la reconnaissance officielle des crimes commis, la réparation matérielle des préjudices, le statut juridique et social des peuples colonisés, et enfin la persistance ou non des inégalités structurelles héritées de cette période. Examiner ces critères pour cinq pays – États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Belgique – permet de mesurer la distance qui sépare la rhétorique de la réconciliation de sa réalité concrète.

Parmi les pays anglophones issus de la colonisation britannique, la Nouvelle-Zélande fait souvent figure de modèle. Le Traité de Waitangi de 1840, longtemps ignoré, a été progressivement réinterprété comme un acte fondateur de la relation entre la Couronne et le peuple maori. Depuis les années 1980, un tribunal spécifique – le *Waitangi Tribunal* – instruit les plaintes des tribus et a permis des restitutions territoriales et financières substantielles. La langue maorie est co-officielle, et une représentation parlementaire réservée existe depuis 1867. Pour autant, les Maoris restent surreprésentés dans les statistiques de pauvreté, d'incarcération et de mortalité infantile. La page n'est pas tournée ; elle est, au mieux, en cours de réécriture.

L'Australie offre un tableau plus contrasté. Les *stolen generations* – ces enfants aborigènes arrachés à leurs familles entre les années 1910 et 1970 pour être assimilés de force – constituent l'une des politiques coloniales les plus documentées et les plus douloureuses. En 2008, le Premier ministre Kevin Rudd a présenté des excuses officielles au Parlement, un acte symbolique fort, mais non accompagné de réparations financières systématiques. La question d'un traité formel avec les peuples premiers reste ouverte. En 2023, un référendum proposant la création

d'une *Voice to Parliament* – un organe consultatif autochtone – a été rejeté par 60 % des Australiens<sup>1</sup>. Ce résultat illustre la résistance d'une partie de la société à institutionnaliser la reconnaissance des droits autochtones. D'autres voix appuient un passage de l'Australie vers un système républicain (l'Australie est actuellement – tout comme le Canada et la Nouvelle-Zélande – une monarchie avec Charles III comme roi). Cette étape pourrait, selon certains, distancier l'Australie de son passé colonial.

Au Canada, la Commission de vérité et réconciliation (2008-2015) a produit un rapport monumental documentant les horreurs des pensionnats autochtones, ces internats où des enfants étaient contraints à abandonner leur langue et leur culture – souvent sous la contrainte physique et psychologique. Le rapport a formulé 94 « appels à l'action ». Leur mise en œuvre reste très partielle. La découverte, à partir de 2021, de milliers de tombes anonymes d'enfants près de ces pensionnats a provoqué une onde de choc nationale. Le Canada se trouve ainsi dans une situation paradoxale : un État qui reconnaît formellement ses crimes coloniaux, perpétrés avec l'aide de l'Église catholique, tout en peinant à en assumer pleinement les conséquences. Aux États-Unis, la situa-

tion est structurellement différente. Le pays n'a jamais produit l'équivalent d'une commission de vérité nationale sur le génocide et les déplacements forcés des Nations autochtones. Les traités signés aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont été systématiquement violés ; beaucoup n'ont jamais été formellement abrogés ni honorés. Les réserves, souvent situées sur des terres peu fertiles, concentrent des indicateurs socioéconomiques parmi les plus dégradés du pays. La question des réparations pour l'esclavage – autre dimension coloniale fondamentale – reste bloquée au niveau fédéral, malgré des initiatives locales à Evanston (Illinois) ou San Francisco. L'absence d'excuses fédérales officielles pour l'esclavage symbolise cette réticence à engager une confrontation nationale avec ce passé.

Les quatre pays traités ci-dessus ont un point commun important : l'élément « blanc » européen n'est jamais reparti direction l'Ancien Continent et reste jusqu'à nos jours un « présent » colonial bien actuel.

**Le cas belge : une amnésie organisée ?**

La Belgique occupe une place à part dans ce panorama. Sa colonisation du Congo – d'abord propriété personnelle du roi Léopold II (1885-1908), puis colonie



© IDR

de l'État belge jusqu'en 1960 – est associée à l'un des régimes les plus brutaux de l'histoire coloniale : travail forcé, mutilations, famines, réduction de la population estimée potentiellement à plusieurs millions de morts. Outre Léopold II, l'effigie du général Émile Storms (1846-1918) a également été barbouillée de peinture rouge ; vous trouverez une photo de son buste dans la rubrique *No comment* de ce numéro. Son rôle dans l'occupation du territoire congolais au profit d'intérêts privés belges au XIX<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui largement tombé dans l'oubli, mais pas pour tout le monde. Longtemps, ce passé a été soit nié, soit relativisé dans l'espace public belge. Le tournant est récent. En 2020, après la mort de George Floyd (1973-2020) et la vague mondiale autour du mouvement *Black Lives Matter*, des statues de Léopold II ont été déboulonnées ou taguées en Belgique. Le roi Philippe a adressé au président congolais une lettre exprimant ses « profonds regrets » – sans prononcer le mot « excuses ». Une commission parlementaire spéciale a été constituée pour examiner le passé colonial belge ; ses travaux, rendus publics en 2023, ont reconnu le caractère

« génocidaire » de certaines pratiques léopoldiennes, une formulation historiquement significative<sup>2</sup>. Les actes concrets restent toutefois timides. Aucune réparation financière n'a été votée. La restitution des œuvres d'art et des restes humains rapatriés depuis le Congo avance lentement. Et surtout, l'enseignement de l'histoire coloniale belge demeure insuffisant dans les programmes scolaires, laissant entière la question de la transmission mémorielle aux générations futures.

### **Tourner la page ou apprendre à lire ?**

La métaphore du « tournant de page » est en elle-même révélatrice. Elle suppose qu'il s'agit d'avancer, d'aller de l'avant – comme si le passé pouvait être clos par décret, par un discours ou par un vote parlementaire. Or, les historiens savent que le passé colonial n'est pas derrière nous : il structure les inégalités présentes, les représentations collectives, les rapports de force institutionnels. Ce que montrent les cinq cas évoqués, c'est que la reconnaissance est une condition nécessaire mais non suffisante. La Nouvelle-Zélande et le Canada ont engagé des processus de vérité plus avan-

L'américain George Floyd, tué par un policier en 2020, est devenu malgré lui un autre visage de l'anticolonialisme, jusque dans les rues de Bruxelles

### **Réflexion éthique :**

Penses-tu qu'il suffit de présenter des excuses sincères ou faut-il absolument prévoir une indemnisation financière ?

cés que la Belgique ou les États-Unis ; mais dans tous ces pays, les populations autochtones ou issues de la colonisation continuent de faire face à des discriminations systémiques mesurables. La vraie question n'est donc pas de savoir si la page est tournée, mais si les sociétés sont prêtes à lire – vraiment – ce qui y est écrit. ■

**Frédéric Crahay**  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Voir : <https://www.reconciliation.org.au>

(2) Valérie Rosoux, « Mémoires et oublis du passé colonial belge. Observations d'une commission parlementaire depuis le banc des "experts" ». Voir : <https://droit.cairn.info/revue-droit-et-societe-2025-1-page-79?lang=fr>

## NUESTRA TIERRA de Lucrecia Martel



**Documentaire argentin, américain, mexicain, français, hollandais et danois de Lucrecia Martel, sorti en 2026.**

L'histoire est écrite par les colons. L'Argentine ne fait pas exception. *Nuestra Tierra*, cinquième long métrage et premier documentaire de Lucrecia Martel, repose sur un renversement du regard, non pas d'emblée, mais suivant un processus que le film accompagne et conduit. Sur les premières images, difficile de savoir qui est qui. La narration est d'abord prise en charge par trois hommes épais en costumes, qui interviennent à la barre lors d'un procès. Des scènes d'action floues ont été filmées par une petite caméra et des téléphones portables, dans les collines près de Tucumán, à plus de 1 300 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires. Ces trois hommes voulaient se rendre en voiture sur un site d'extraction minière. Une grille bloquait le passage. Des hommes

et des femmes se tenaient sur le bord du chemin. Une bagarre a éclaté : les petites caméras bougent, montrent des pierres, des pieds, font entendre des halètements. Un homme est mort, deux autres ont été blessés. Les trois victimes sont des Amérindiens de la communauté indigène des Chuschagastas qui défendaient l'accès à ces terres cultivées par leurs familles depuis plusieurs générations. Les trois hommes sont un entrepreneur et deux anciens policiers venus faire des affaires. Le film suit le procès qui les oppose, neuf ans après les faits survenus le 12 octobre 2009.

La victime principale, Javier Chocobar, est devenue un symbole de l'oppression des autochtones et de leurs combats contre l'accaparement des terres. Les prises de vues, somptueuses, et la bande-son, importante, font entrer la nature dans le cadre. Les plans s'élargissent sur les collines entre lesquelles la cinéaste aime à regarder des petits groupes aller

sur le chemin des écoliers. Elle rend visite à certains, de la veuve de Javier Chocobar jusqu'au jeune couple qui, devant une vallée, imagine sa future maison. Apparaît l'histoire séculaire et chaque fois singulière des appartenances et des attachements, et la lutte éternelle contre l'injustice : durant l'interminable procédure, les Chuschagastas ont dû effectuer des milliers de kilomètres pour répondre aux convocations et revenir porter des papiers qui leur manquaient, dont les fameux titres de propriété réclamés par une administration qui ne leur en a jamais donnés.

[BFI London Film Festival](#)  
2025 Winner Best Film

[National Society of Film Critics Awards, USA](#)  
2026 Winner Special Award

<https://www.revue-etudes.com/critiques-de-films/nuestra-tierra/28563>

MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL - FONDATION AUSCHWITZ  
RUE AUX LAINES 17/BTE 50 - 1000 BRUXELLES - TÉL.: +32 (0)2 512 79 98

WWW.AUSCHWITZ.BE  
INFO@AUSCHWITZ.BE

Directeur de la publication : Henri Goldberg  
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans  
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos  
Comité de rédaction : Jean Cardoen, Yves Monin, Thierry De Win  
Traductions vers le français : Cassandra Limbourg  
Graphiste : Georges Boschloos



Avec le soutien de :



**loterie nationale**  
BIEN PLUS QUE JOUER

SPF Sécurité Sociale  
Services des  
Victimes de la Guerre